

# Un éventail surprenant : un dentiste à cheval à la cour de Louis XIV

## A surprising hand fan: a dentist on horseback at the court of Louis XIV

### Pierre-Henri Biger

*Diplômé de l'Institut d'Études Politiques (Sc. Po.), docteur en Histoire de l'Art*

#### Correspondance

12 boulevard de Sévigné, 35700 Rennes  
pierrehenri.biger@eventails.net

### Xavier Deltombe

*Docteur en chirurgie dentaire, DEA Sciences Historiques et Philologiques Médicales EPHE*

#### Correspondance

6, rue La Fayette, 35000 Rennes  
xdeltombe@orange.fr

#### Mots-clés

- Brioché
- Datelin
- Eventail
- Dentiste à cheval
- Grand Dauphin
- Louis XIV
- Marionnettes
- Petite Madame
- Saint-Germain-en-Laye
- 1669

#### Résumé

Les éventails, venus d'Asie en Europe suite aux grandes découvertes ont été appropriés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle par les élites au point de devenir le support de scènes mythologiques ou historiques mais aussi de scènes populaires. Certains, leur feuille ayant été « mise au rectangle », sont devenus de petits tableaux. C'est le cas d'un objet inédit qui montre, dans une salle gardée par un Cent Suisse, à la fois des courtisans, des baladins ou montreurs de marionnettes et un dentiste à cheval. Les auteurs proposent d'y voir, au château de Saint-Germain pendant l'été 1669, le roi Louis XIV, ses enfants le Grand Dauphin et la Petite Madame, mais aussi divers membres de la famille Datelin (aussi dite Brioché), dont l'un procédant à l'extraction d'une dent, avec une technique dont une explication expérimentale est proposée

#### Keywords

- Brioché
- Datelin
- Grand Dauphin
- Hand fan
- Horseback dentist
- Louis XIV
- Petite Madame
- Puppet show
- Saint-Germain-en-Laye
- 1669

#### Abstract

Hand fans came from Asia to Europe following the great discoveries. They were appropriated during the 17th century by the social elites to the point of becoming a support for mythological or historical but also popular scenes. Some, their leaves having been «extended to a rectangle», have become small paintings. This is the case of an unpublished object which shows, in a room supervised by a royal Swiss guard, both courtiers, artists or puppet showers and a dentist on horseback. The authors propose to see there, at the Château de Saint-Germain during the summer of 1669, King Louis XIV, his children the Grand Dauphin and the Petite Madame, but also various members of the Datelin (also said Brioché) family, one of whom carrying out the extraction of a tooth, with a technique for which an experimental explanation is proposed.



Fig. 1. Un dentiste à cheval à la cour de Louis XIV. Feuille d'éventail mise au rectangle, vers 1670, peau gouachée et rehaussée d'or, collection CPHB, photo © Pierre-Henri BIGER

## Éventails et éventails au rectangle

Dès qu'il fait chaud, nous agitions tous un objet faisant du vent. Les primitifs et les scouts en utilisent pour attiser le feu et chasser les mouches. Toutes les cultures ont connu ces objets : fixes, en écran, en forme de drapeau, en plumes fixées sur un manche, plissés comme les flabella liturgiques au Moyen-Âge, ou brisés. Mais l'éventail courant, c'est l'éventail plié, inventé dans un échange entre Chine et Japon via la Corée. Les Portugais l'amènèrent en Europe vers 1530. Les souveraines se l'approprièrent, notamment Elizabeth d'Angleterre. Au XVII<sup>e</sup> siècle il se répandit, d'abord simple et peu orné. Puis les feuilles se couvrirent de scènes mythologiques ou de l'histoire ancienne, mais aussi de l'actualité : événements concernant souvent le monarque, ou pittoresque vie populaire.

Les montures (ou brins) supportant ces feuilles étaient parfois fragiles, ou précieuses, voire victimes des édits de fonte. Que faire alors des feuilles ? En janvier 1674, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Ma bonne, apportez-moi votre vieux éventail [...], je vous ferai faire un petit tableau ». Nous trouvons, surtout en France de 1660 à 1710, nombre de ces « tableaux » (Biger 2012, p. 33-35). On y voit des amours, comme sur celui de Mme de Grignan, le roi, ou des scènes populaires. C'était un effet de mode. Des artisans n'ayant pas le droit de vendre des tableaux ont peut-être aussi réalisé des feuilles transformées de la sorte. Certaines sont attribuées à Cotelle, mais l'anonymat est la règle (Biger 2019).

### Une feuille inédite : marionnettes et arracheur de dents à cheval (Fig. 1)

Que voyons-nous ? Le hallebardier est un Cent-Suisse, membre de la garde du roi. Aucune pompe officielle : sommes-nous dans une résidence royale ? À gauche, un joueur de trompette, un tableau de bêtes curieuses qu'un Polichinelle décrit à un couple accompagné d'un garçonnet. Au fond à gauche, le public se masse devant une loge avec des acteurs ou des marionnettes à main. Au centre, une fillette et sa domestique devant une statue à bonnet phrygien, sans doute Atys, berger aimé de Cybèle, déesse de la terre (1). Au fond à droite, un montreur de

marionnettes à fils, et devant, notre arracheur de dents à cheval. Or on sait qu'un marionnettiste /dentiste (Brioché ou Datelin, c'est le même) (2), avait été recruté à Saint-Germain en 1669 (Baron et Cony 2006, p.203-216).

### Les protagonistes

Qui sont les protagonistes ? Le Cent-Suisse fait rechercher Louis XIV. Sur une autre feuille, adaptée de Van der Meulen, nous le voyons chassant à Fontainebleau vers 1670. L'habit bleu rappelle celui que nous voyons ici, comme celui d'une autre feuille, montrant le jardin des Tuileries ou, plus tard, un tableau d'Allegrain (3). Aux Tuileries, notons le garçonnet porteur d'une canne, car cette canne se trouve presque toujours associée au Dauphin, comme sur les almanachs pour 1669, 1670 ou 1672. Sa position sur l'éventail signale l'importance de la petite fille au centre. Nous y voyons Marie-Thérèse de France, née en janvier 1667, dite « la Petite Madame ». La ressemblance avec les images que nous avons d'elle est nette.

François Datelin était-il seul de sa famille au château de Saint-Germain ? Certains parents l'assistaient sans doute : ses fils, ou son beau-fils (depuis 1663), Jean-Baptiste Archambault. Selon Campardon : « Avant d'être danseur de corde et entrepreneur d'un spectacle de marionnettes, Archambault avait été opérateur... [vendant] des remèdes à la foule qu'il attirait par ses lazzi et ses parades ». En 1668, à la foire Saint-Germain, avec deux associés, « il montrait des marionnettes et dansait sur la corde » (Campardon, 1877, p.17). L'un d'eux ne se serait-il pas ici costumé en Polichinelle ?

### Comment dater et situer l'événement ?

Les seuls éléments assurés sont des contrats conservés. D'après Charles Magnin, Datelin aurait exercé son art « pour divertir Monseigneur le Dauphin » pendant 56 jours du 17 juillet à fin août moyennant 820 livres -20 livres d'abord, puis 15 livres par jour-. (Magnin, 1850, p. 1035). Brioché aurait été embauché « pour divertir les enfants de France » en septembre, octobre et

novembre, 91 jours à 15 livres par jour. Ces revenus, jours fériés inclus, sont très satisfaisants. Un ouvrier à l'époque gagne entre 100 et 250 livres par an. La première période semble avoir fait office de stage avant extension de la mission au profit des « enfants de France », soit le Dauphin et sa petite sœur (leur petit frère n'avait qu'un an) (4).

La « chronographie » du règne (Levental 2009, p. 288-292) manifeste que du 15 juillet au 30 novembre le Dauphin est à Saint-Germain. Le roi s'absente quelques jours en août et en novembre, et du 16 septembre au 20 octobre. Il reçoit beaucoup, entraîne ses armées, travaille ses dossiers : c'est à Saint-Germain qu'en août il signe l'importante ordonnance origine de l'actuel Code Forestier. Il assiste à de nombreux offices religieux. Même s'il se divertit aussi, (chasse et spectacles -sans parler de ses relations extra-conjugales, non mentionnées !), il reste du temps pour nos marionnettes ! La présence de la Petite Madame fait penser à la deuxième période ; et comme les personnes montrées ne sont pas vêtues chaudement, osons l'hypothèse de début septembre 1669.

Toutefois il est possible que le peintre d'éventail, agissant vraisemblablement sur commande, ait rassemblé sur la même feuille des événements se produisant à plusieurs dates, voire en plusieurs lieux. La famille royale résidait au Château Vieux, fortement modifié depuis ; elle disposait aussi du Château Neuf qui a pour l'essentiel été démolit. Hélas nous n'avons pu trouver aucune salle connue correspondant à notre éventail.

### Intérêt de la famille royale pour les spectacles de marionnettes

Un spectacle si populaire à la cour est-il plausible ? Assurément. On sait par son valet de chambre que le jeune Louis XIII, en décembre 1610, ayant « soupé, peu, par impatience de voir jouer des marionnettes », en 1611 puis en 1614 s'amusant « (en soupant) à voir des sauteurs et joueurs de marionnettes » (Héroard 1868, p. 42, 55, 166). Hélas concernant notre sujet, Marie du Bois, valet de chambre de Louis XIV, qui a lui aussi tenu un journal précis, était en congés à l'été 1669. Il existait même des « joueurs de marionnettes du roi ». Me Charlet, notaire, enregistre en avril 1645 l'« entrée en service d'Étienne Saint-Mié, joueur de marionnettes ordinaire du roi » (Jurgens 1967, p. 339). L'intérêt du dauphin pour ces spectacles est assuré. En 1678, une troupe dite des « Grandes Marionnettes du Dauphin » sera recensée à Paris, participant aux Divertissements de la foire. En outre, un « comédien et sauteur » porte des vêtements d'opérateur au-dessus d'un costume d'Arlequin. Nous ne serions pas surpris qu'il y ait là un des Datelin !

Voilà en tout cas une feuille qui semble un unicum. Elle intéresse les historiens de l'éventail, ceux du théâtre ou de Saint-Germain et les spécialistes de l'éducation des Dauphins. Et aussi, bien sûr, les historiens de l'art dentaire.

### Un dentiste à cheval

Notre feuille d'éventail présente donc une scène de divertissement à la Cour de Saint-Germain-en-Laye. Mais on peut penser toutefois qu'il ne s'agit pas d'une scène ayant eu lieu à un moment unique, un jour donné, mais plutôt d'une collation de moments différents, - il paraît difficile qu'un peintre ait pu saisir autant de personnages en une seule fois, et il est impossible qu'une représentation de marionnettes à fil et une autre de marionnettes à tiges aient eu lieu en même temps, l'une à côté de l'autre, vous pouvez bien imaginer que le résultat aurait été une cacophonie. Malgré cette petite distorsion du temps, cette peinture est d'une très grande précision. Pour s'en convaincre il nous a suffi de regarder les portraits, le jeune Louis, âgé de neuf ans avec sa canne, « la Petite Madame » en robe à panier au

milieu, les détails du costume du couple important à gauche et le trompette près d'eux qui sans doute accompagne Datelin (5). Nous avons là une sorte de « photographie » de la Cour dans son intimité, son organisation.

Penchons-nous maintenant vers ce qui nous intéresse ici plus spécifiquement, l'homme à cheval (Fig. 2)



Fig. 2. Détail de la Fig. 1

On sait que Brioché, marionnettiste payé pour un trimestre de spectacle, est aussi, comme son père, dentiste, ou arracheur de dents si l'on préfère. Ce qui surprend ici c'est sa présence à la Cour de Louis XIV. Nous connaissons d'autres représentations de dentiste à cheval, sur le site Bui Santé par un artiste italien, par Hendrick Mommers, par Van Laer, par Johannes Lingelbach au Rijksmuseum (Fig. 3) ... Mais un dentiste à cheval est un personnage haut en couleurs de places de villages, de lieux populaires comme le Pont-Neuf, et n'a pas normalement sa place auprès du roi, place réservée au médecin, au chirurgien, ou au dentiste officiel. Cet éventail nous prouve le contraire.



Fig. 3

François Brioché, déclaré dans les registres de dépenses, « joueur ordinaire des menus plaisirs du Roi et du Dauphin », dentiste à cheval, coiffé d'un grand chapeau, a devant lui son patient, un homme qui a visiblement très mal à une dent, et qui approche son côté gauche contre le côté droit de l'homme à cheval. La dent en cause se trouve donc à sa gauche, sinon il se serait présenté dans l'autre sens, du côté droit.

S'agit-il d'une dent du maxillaire supérieur ou inférieur ? Regardons l'image de plus près (Fig. 2) : s'il s'agissait du maxillaire inférieur, le dentiste aurait une vision directe en se penchant légèrement. Or l'homme vient de basculer la tête en arrière, son chapeau est tombé derrière lui, d'ailleurs un autre

homme s'est penché pour le ramasser. La dent douloureuse est donc au maxillaire supérieur gauche. Une extraction s'impose. Comment le dentiste peut-il intervenir, en position instable sur son cheval, alors qu'il n'a pas apparemment d'instrument dentaire (davier), qu'il ne voit pas la dent, et qu'il est de face ? On remarquera que les deux protagonistes n'ont pas une attitude crispée ou angoissée, comme dans les peintures que nous venons de voir (Fig. 3).

Dans un roman publié pour la première fois en 1623, Charles Sorel observe la vie parisienne. Il nous montre le Pont-Neuf, où des bateleurs, des charlatans, des vendeurs d'orviétan et un dentiste à cheval attirent une foule très variée. Il interpelle le dentiste à cheval :

« Gentilhomme italien, à quoi est-ce que tu nous peux servir ?  
 — A vous arracher les dents, messieurs, sans vous faire aucune douleur.  
 — Et avec quoi les ôtes-tu ? Avec la pointe d'une épée ?  
 — Non Messieurs, cela est trop vieux. C'est avec ce que je tiens dans la main.  
 — Et que tiens-tu dans ta main ?  
 — La bride de mon cheval » (Sorel, 1958, p. 419).  
 — Comment extraire une dent, sans douleur, avec pour seul outil la bride de son cheval ? »

N'oublions pas que Brioché, marionnettiste, est aussi musicien, il joue du tambourin et du violon. Or les cordes de violon sont, depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon une invention venue d'Italie, en cannetille, c'est-à-dire formées d'un boyau torsadé entouré de fil d'argent, ce qui les rend très solides, très fines et ductiles. Aujourd'hui on parle de corde filée.

D'autre part, Pierre Fauchard dit en 1740 que pour extraire une dent, il faut la saisir au collet, au ras de la gencive, là où la dent s'évase.

Pouvons-nous imaginer qu'en quelques secondes et très discrètement, le dentiste à cheval introduit une corde en mésial vestibulaire, fait le tour de la dent, ressort en distal, comme un fil dentaire, torsade les deux brins en un toron très serré au collet de la dent. Même opération discrète et rapide avec une deuxième corde dans l'autre sens, et torsade des deux torons. Il est alors possible d'exercer une traction dans l'axe de la dent sans casser ni la dent ni l'alvéole.

Comment pourrait-il procéder ensuite ? Observons la peinture à la loupe et suivons le pinceau du peintre. N'aurait-il pas peint une cordelette de couleur rouge qui passe entre les jambes du cheval ? Le toron pourrait alors être relié à cette cordelette.

Une dent, comme un implant se luxe, c'est-à-dire quitte son alvéole, avec une traction moyenne de 35-40 newtons. C'est pour cela que dans notre métier nous utilisons une clef dynamométrique, pour ne jamais dépasser 35 newtons. Je suis allé dans un haras pour expérimenter la manœuvre, et la filmer. Le dentiste à cheval a été aimablement joué par une jeune cavalière. Elle tenait dans la main gauche un peson pour mesurer la force exercée, une cordelette reliant le peson au mors du cheval, en passant le long du flanc pour remonter entre les jambes puis en travers du poitrail jusqu'à la bouche.

La puissance développée par un simple coup de tête du cheval est mesurée par le peson entre 65 et 75 newtons. C'est-à-dire au minimum le double de la puissance nécessaire. Il s'agit donc d'un choc sec et puissant, dans l'axe de l'alvéole, sans risque de fracture de racine ou des tables osseuses. Et tellement bref que la douleur n'a pas le temps de s'installer. C'est l'extraction parfaite... « Sans vous faire aucune douleur... » disait le dentiste du Pont-Neuf.

C'est pourquoi le patient de la peinture n'a l'air ni torturé, ni crispé, ni sanguinolent, mais simplement il se tient droit, très ému de ce qui vient de se passer si vite. Le dentiste à cheval lui montre la dent qu'il vient de lui extraire, entre le pouce et l'index,

le majeur, l'annulaire et l'auriculaire relevé comme s'il tenait une tasse de thé...

Ne nous quittons pas sans parler des spectacles de marionnettes qui se tiennent au fond de la pièce. Quel est le lien entre un dentiste et un marionnettiste ? J'utilise aujourd'hui des marionnettes de doigts pour soigner de jeunes enfants. C'est une technique que les psychiatres appellent une technique de transfert, et qui est la base des traitements d'hypnose que nous utilisons de plus en plus. Nous sommes donc des praticiens modernes, mais comme nos glorieux précurseurs parfois marionnettistes.

Comme ils étaient accompagnés de musiciens, de marionnettistes ou de jongleurs ; ou avaient eux-mêmes ces talents, nous avons peut-être minimisé leurs réelles compétences dentaires, et négligé le bien-fondé de leurs techniques de détournement de l'attention.

Je remercie le peintre pour son talent de peintre et d'observateur, Pierre-Henri Biger pour sa curiosité, Henri de la Salle et notre jeune cavalière pour leur collaboration, l'écurie de l'Isope et Grâce de l'Isope (4 ans) pour sa patience, ainsi que le luthier du conservatoire qui m'a offert une cannetille et raconté l'histoire de la corde de violon.

## Notes

1. Il n'y a à Saint Germain aucune trace de statue d'Atys. Celui-ci y est surtout connu pour la création de l'opéra homonyme de Lully en 1676. Notons que dans l'antiquité ce dieu était assimilé au soleil.
2. Comme toujours à cette époque, ces deux noms peuvent être trouvés avec diverses orthographes : Briochet, Briocher, Dattelin...
3. Qui est la femme ? Elle ne ressemble pas à la Reine. Peut-être une femme de l'entourage du dauphin, comme Mme de Montausier (ancienne gouvernante), voire la maîtresse « en titre », Mme de Montespan, enceinte alors du futur duc du Maine ?
4. Campardon (*op. cit.*, p. 179-180) est plus précis mais moins explicite : « [Brioché] eut l'honneur de faire danser ses pantins devant le dauphin, fils de Louis XIV, et celui-ci l'en / récompensa fort bien, ainsi que l'indiquent les deux pièces suivantes : « Garde de mon trésor royal, [...] payez comptant au trésorier des menus plaisirs et affaires [...], la somme de 450 livres pour employer au fait de sa charge, même icelle délivrer à François Briocher, joueur de marionnettes, pour le séjour qu'il a fait à Saint-Germain-en-Laye. Le 7 décembre 1669. » Ceci est signé « Louis » et plus bas : « Colbert ». - « Garde de mon trésor royal, payez à Nicolas Méricque pour employer au fait de sa charge et délivrer à François Dattelin, joueur de marionnettes, 840 livres pour son paiement de 56 journées qu'il est demeuré à Saint-Germain-en-Laye pour divertir mon fils le dauphin, à raison de XX livres par jour depuis le 17 juillet dernier jusques et compris le 15 août en suivant, et de XV livres par jour pendant les 16 derniers jours dudit mois. Fait à Saint-Germain-en-Laye, le XIV<sup>e</sup> jour de décembre 1669. » Notons une incohérence : du 17 juillet au 15 août, il n'y a pas 40 jours ; mais 56 fois 15 font 840 .
5. Ainsi, en 1625 est notée l'arrivée à Rennes d'un « opérateur » qui « avait un trompette, lequel dansait sur la corde et se pendait par les pieds et autres choses admirables » (Isbled, 1992, p. 71).

## Bibliographie

- BARON Armelle et Pierre, *L'art dentaire à travers la peinture*, Paris, ACR Edition-Vilo, 1986.
- BARON Pierre et CONY Gérard, « Une famille d'opérateurs-marionnettistes, les Brioché ». *Histoire des sciences médicales*, tome XL- n°2 – Paris, 2006, p. 203-216.
- BIGER Pierre-Henri, « Sens et sujets des éventails européens de Louis XIV à Louis-Philippe », *Art et histoire de l'art*, Université Rennes 2, 2015, disponible en ligne (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01220297/document>).
- BIGER Pierre-Henri, « Éventails, rectangles et charivaris », *Bulletin du Vieux Papier*, F. 434, octobre 2019, Paris, Le Vieux Papier, p. 182-189.
- CAMPARDON Émile, *Les Spectacles de la Foire*, T. I, Paris, Berger-Levrault, 1877, p.17 et p.179-180.
- DHRAIEF Beya, NEGREL Éric et Ruimi, « Théâtre et charlatans dans l'Europe moderne ». *Registres, collection des études théâtrales*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2018.
- FAUCHARD Pierre, *Le Chirurgien Dentiste ou Traité des dents*, T. 1 et 2, Paris, J.-P. Mariette, rue Saint-Jacques, 1746.
- HEROARD Jean., *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, T. 2, Paris, Firmin Didot, frères, fils et Cie, 1868.
- HILLAM Christine, *Dental practice in Europe at the end of the 18th century*, Amsterdam, Rodopi, 2003, vol. 72, Clio Medica.
- ISBLED Bruno, *Moi, Claude Bordeaux... Journal d'un bourgeois de Rennes au 17ème siècle*, Rennes, Éd. Apogée, 1992.
- JURGENS Madeleine, *Documents du Minutier central concernant l'histoire de la musique (1600-1650)*, tome I [études I à X, 1763 actes], Paris, Archives nationales, 1967,
- LÉVENTAL Christophe, *Louis XIV, Chronographie d'un règne*, vol. 1 (1638-1682), Paris, Infolio, 2009.
- MAGNIN Charles, « Histoire des Marionnettes - Les marionnettes en France », *Revue des Deux Mondes*, vol. 7, no. 6, Paris, 1850.
- SÉVIGNÉ Madame de, *Lettres Choisies 1648 – 1696*, Éd. Sainte-Beuve, Paris, Garnier Frères, 1923, lettre 24.
- SOREL Charles, *La vraye histoire comique de Francion*, (éd. orig., Paris, 1623) et ADAM Antoine, *Romanciers du XVIIe siècle*, Paris, Pléiade, Gallimard, 1958.

## Manuscrits

- CARAN, MC/ET/IV/94